

Rapport d'activité 2020

Parc de stationnement BLANCARDE



INDIGO

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

En 2020 les mesures de confinement ont entraîné une baisse inédite de tous les déplacements et un recul sans précédent de la circulation des voitures. En parallèle bon nombre de collectivités ont réagi en proposant des espaces dédiés à la circulation des deux roues et en offrant la gratuité du stationnement en voirie.

Durant les deux confinements Indigo s'est également mobilisé pour contribuer à l'effort national en offrant près de 400 000 heures de stationnement au personnel soignant dans plus de 50 villes en France. Indigo a également souhaité en cette période faciliter la vie de ses abonnés en favorisant le paiement dématérialisé et le traitement des demandes en ligne, en permettant aux abonnés nuit de rester stationner sans surcoût et en offrant des heures de stationnement utilisables en période normale, à ses abonnés les plus fidèles. Plusieurs actions commerciales favorisant les nouvelles souscriptions ont également été menées afin de soutenir l'activité de stationnement.

Au-delà du geste solidaire ou du pragmatisme économique ces évènements conduisent à accélérer la transition vers de nouveaux usages des espaces de stationnement. Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés : comment les sous-sols peuvent s'intégrer davantage dans la vie urbaine, comment offrir plus de mobilité et de services aux usagers, comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ?

SOMMAIRE

L'ENTREPRISE	6
NOS METIERS.....	8
NOTRE HISTOIRE.....	9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	13
I. PRESENTATION GENERALE.....	14
A. DESCRIPTIF DU PARC.....	14
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	15
a) SOCIETE DELEGATAIRE.....	15
b) SOCIETE EXPLOITANTE.....	15
c) ADRESSE D'EXPLOITATION	16
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES .	17
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION	21
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS.....	23
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	23
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	24
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT	25
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	26
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	27
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	28
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	29
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	29
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	30
a) Fréquentation horaires	30
b) Sorties gratuites	31
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	32
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	32
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS	33
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	34
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	34
b) Répartition des modes de paiement.....	34

V. QUALITE DE SERVICE	35
A. SERVICES A LA CLIENTELE	35
a) Service relations clients	35
b) Service à la mobilité	36
c) Service aux clients	37
d) Services digitaux.....	39
B. RECLAMATIONS CLIENTS	41
C. QUALITE DE SERVICE	42
a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères	42
b) Engagements environnementaux	43
c) Engagements sociaux	43
d) Les moyens pour assurer la gestion du service	45
e) Sureté et sécurité	46
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS	47
A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020	47
B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	48
2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE	49
I. COMPTE D'EXPLOITATION.....	50
A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE.....	50
B. COMPTES DU DELEGATAIRE.....	52
II. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	54
3. ANNEXES.....	55

L'ENTREPRISE

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée Infra Park S.A.S.) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'Infra Foch Topco est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants.

Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service



LE PARKING DU FUTUR

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « *groundscape* » (contraction de « *ground* », le sol et « *landscape* », paysage).



NOTRE HISTOIRE

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

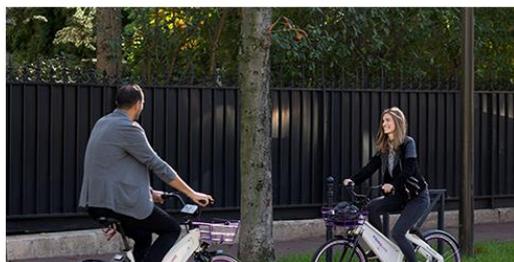
Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser une notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2019 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



Disclaimer
Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organizing, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité
au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



promouvoir
la diversité



former
nos équipes



prévenir
les risques



favoriser le bien-être et
la solidarité au travail



valoriser
nos collaborateurs

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX



Concevoir des parkings écoresponsables est une des clés de la maîtrise de notre empreinte écologique. En phase de construction-rénovation, la mise en œuvre de savoir-faire innovants permet d'offrir des infrastructures et des services toujours plus performants sur le plan environnemental.

Exploiter un parking génère peu de nuisances. Cela ne nous empêche pas d'agir à tous les niveaux possibles, en interne et avec nos partenaires, pour faire toujours mieux. Objectifs : offrir à nos collaborateurs et à nos sous-traitants des conditions de travail équitables et limiter au maximum notre impact écologique.



INDIGO GROUPE, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, ON MET LA GOMME SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE!

Classée au 4⁴ rang mondial sur 4 903 entreprises évaluées par **Vigeo Eiris**

group-indigo.com/fr

INDIGO

INDIGO GROUPE, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, ON PASSE TOUS LES FEUX AU VERT!

Réduire notre empreinte carbone et compenser nos émissions de gaz à effet de serre

group-indigo.com/fr

INDIGO

INDIGO GROUPE, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, ON ROULE POUR LES CENTRES-VILLES.

Au service de la ville et de ses habitants

group-indigo.com/fr

INDIGO

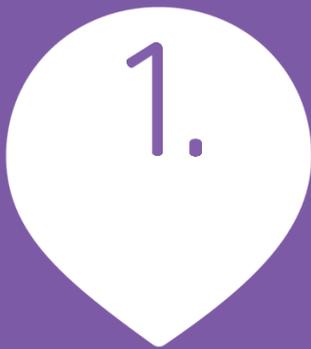
INDIGO GROUPE, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHEZ INDIGO, L'HUMAIN AURA TOUJOURS LA MEILLEURE PLACE.

Valoriser nos équipes et favoriser leurs évolutions

group-indigo.com/fr

INDIGO



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DU PARC

PARC BLANCARDE

- Capacité : 340 places réparties sur 6 niveaux
- Heures d'ouverture du parc à la clientèle horaire : 7h à 20h du lundi au dimanche
- Les abonnés ont un accès permanent au parc au moyen de leur carte d'abonnement ; les clients horaires peuvent récupérer leur véhicule à tout moment 24/24 grâce à leur ticket, en l'introduisant dans les lecteurs situés aux accès piétons.
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules,
- Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage LiberT en bornes de sortie.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement BLANCARDE

Signature du contrat : 21/01/2008

Echéance du contrat : 31/08/2021

Date du dernier avenant : 22/10/2019 pour l'avenant 3 (prolongation d'un an du contrat et application des tarifs résidents métropolitains) puis 4/12/2020 pour l'avenant 4 (prolongation du contrat jusqu'au 31 août 2021)

a) SOCIETE DELEGATAIRE

Indigo Infra France

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Eric LECHAT
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC BOURSE – 17 Cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06 48 96 37 62
Mail : eric.lechat@group-indigo.com

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Park

Parc de Stationnement BLANCARDE

2 Boulevard Frangin

13005 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72 82 38 43

Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

C. TARIFS EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

TARIFS 2019

TARIF

Au 01/01/2019

Indigo Infra France

INDIGO

VILLE DE MARSEILLE
Parc BLANCARDE

A - TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT PUIS P.
STATIONNEMENT

Tranche de	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn	1,40 €	1,40 €
46mn à 1h	0,40 €	1,80 €
1h01 à 1h15	1,30 €	3,10 €
1h16 à 1h30	0,40 €	3,50 €
1h31 à 1h45	0,40 €	3,90 €
1h46 à 2h	0,30 €	4,20 €
2h01 à 2h15	0,80 €	5,00 €
2h16 à 2h30	0,40 €	5,40 €
2h31 à 2h45	0,40 €	5,80 €
2h46 à 3h	0,40 €	6,20 €
3h01 à 3h15	0,90 €	7,10 €
3h16 à 3h30	0,40 €	7,50 €
3h31 à 3h45	0,40 €	7,90 €
3h46 à 4h	0,40 €	8,30 €
4h01 à 4h15	0,40 €	8,70 €
4h16 à 4h30	0,40 €	9,10 €
4h31 à 4h45	0,40 €	9,50 €
4h46 à 5h	0,40 €	9,90 €
5h01 à 5h15	0,40 €	10,30 €
5h16 à 5h30	0,40 €	10,70 €
5h31 à 5h45	0,40 €	11,10 €
5h46 à 6h	0,40 €	11,50 €
6h01 à 6h15	0,40 €	11,90 €
6h16 à 6h30	0,40 €	12,30 €
6h31 à 6h45	0,40 €	12,70 €
6h46 à 7h	0,40 €	13,10 €
7h01 à 7h15	0,30 €	13,40 €
7h16 à 7h30	0,30 €	13,70 €
7h31 à 7h45	0,30 €	14,00 €
7h46 à 8h	0,30 €	14,30 €
8h01 à 8h15	0,30 €	14,60 €
8h16 à 8h30	0,30 €	14,90 €
8h31 à 8h45	0,30 €	15,20 €
8h46 à 9h	0,30 €	15,50 €
9h01 à 9h15	0,20 €	15,70 €
9h16 à 9h30	0,20 €	15,90 €
9h31 à 9h45	0,20 €	16,10 €
9h46 à 10h	0,20 €	16,30 €
10h01 à 10h15	0,20 €	16,50 €
10h16 à 10h30	0,20 €	16,70 €
10h31 à 10h45	0,30 €	17,00 €
10h46 à 11h	0,20 €	17,20 €
11h01 à 11h15	0,20 €	17,40 €
11h16 à 11h30	0,20 €	17,60 €
11h31 à 11h45	0,20 €	17,80 €
11h46 à 12h	0,20 €	18,00 €
12h01 à 13h	0,10 €	18,10 €
13h01 à 14h	0,10 €	18,20 €
14h01 à 15h	0,10 €	18,30 €
15h01 à 16h	0,10 €	18,40 €
16h01 à 17h	0,10 €	18,50 €
17h01 à 18h	0,10 €	18,60 €
18h01 à 19h	0,10 €	18,70 €
19h01 à 20h	0,10 €	18,80 €
20h01 à 21h	0,10 €	18,90 €
21h01 à 22h	0,10 €	19,00 €
22h01 à 23h	0,10 €	19,10 €
23h01 à 24h	0,10 €	19,20 €
Tarif Journée		19,20 €
Ticket perdu/J		19,20 €

TARIFS 2020

TARIF

au 21/01/2020



VILLE DE MARSEILLE
Blancarde

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Motos		Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
			Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn			0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €
46mn à 1h			0,30 €	1,20 €	0,30 €	1,20 €
1h01 à 1h15			0,30 €	1,50 €	0,30 €	1,50 €
1h16 à 1h30			0,30 €	1,80 €	0,30 €	1,80 €
1h31 à 1h45			0,30 €	2,10 €	0,30 €	2,10 €
1h46 à 2h			0,30 €	2,40 €	0,30 €	2,40 €
2h01 à 2h15			0,30 €	2,70 €	0,30 €	2,70 €
2h16 à 2h30			0,30 €	3,00 €	0,30 €	3,00 €
2h31 à 2h45			0,30 €	3,30 €	0,30 €	3,30 €
2h46 à 3h			0,30 €	3,60 €	0,20 €	3,50 €
3h01 à 3h15			0,30 €	3,90 €	0,20 €	3,70 €
3h16 à 3h30			0,30 €	4,20 €	0,20 €	3,90 €
3h31 à 3h45			0,30 €	4,50 €	0,20 €	4,10 €
3h46 à 4h			0,30 €	4,80 €	0,20 €	4,30 €
4h01 à 4h15			0,10 €	4,90 €	0,20 €	4,50 €
4h16 à 4h30			0,10 €	5,00 €	0,20 €	4,70 €
4h31 à 4h45			0,10 €	5,10 €	0,20 €	4,90 €
4h46 à 5h			0,10 €	5,20 €	0,10 €	5,00 €
5h01 à 5h15			0,10 €	5,30 €	0,00 €	5,00 €
5h16 à 5h30			0,10 €	5,40 €	0,00 €	5,00 €
5h31 à 5h45			0,10 €	5,50 €	0,00 €	5,00 €
5h46 à 6h			0,10 €	5,60 €	0,00 €	5,00 €
6h01 à 6h15			0,10 €	5,70 €	0,00 €	5,00 €
6h16 à 6h30			0,10 €	5,80 €	0,00 €	5,00 €
6h31 à 6h45			0,10 €	5,90 €	0,00 €	5,00 €
6h46 à 7h			0,10 €	6,00 €	0,00 €	5,00 €
7h01 à 7h15			0,10 €	6,10 €	0,00 €	5,00 €
7h16 à 7h30			0,10 €	6,20 €	0,00 €	5,00 €
7h31 à 7h45			0,10 €	6,30 €	0,00 €	5,00 €
7h46 à 8h			0,10 €	6,40 €	0,00 €	5,00 €
8h01 à 8h15			0,10 €	6,50 €	0,00 €	5,00 €
8h16 à 8h30			0,10 €	6,60 €	0,00 €	5,00 €
8h31 à 8h45			0,10 €	6,70 €	0,00 €	5,00 €
8h46 à 9h			0,10 €	6,80 €	0,00 €	5,00 €
9h01 à 9h15			0,10 €	6,90 €	0,00 €	5,00 €
9h16 à 9h30			0,10 €	7,00 €	0,00 €	5,00 €
9h31 à 9h45			0,10 €	7,10 €	0,00 €	5,00 €
9h46 à 10h			0,10 €	7,20 €	0,00 €	5,00 €
10h01 à 10h15			0,10 €	7,30 €	0,00 €	5,00 €
10h16 à 10h30			0,10 €	7,40 €	0,00 €	5,00 €
10h31 à 10h45			0,10 €	7,50 €	0,00 €	5,00 €
10h46 à 11h			0,10 €	7,60 €	0,00 €	5,00 €
11h01 à 11h15			0,10 €	7,70 €	0,00 €	5,00 €
11h16 à 11h30			0,10 €	7,80 €	0,00 €	5,00 €
11h31 à 11h45			0,10 €	7,90 €	0,00 €	5,00 €
11h46 à 12h			0,10 €	8,00 €	0,00 €	5,00 €
Tarif Journée			8,00 €			
Ticket perdu/J			20,00 €			

TARIF

au 21/1/2020



VILLE DE MARSEILLE Blancarde

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Voitures		Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
			Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16mn à 30mn			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
31mn à 45mn			1,30 €	1,30 €	0,90 €	0,90 €
46mn à 1h			0,40 €	1,70 €	0,30 €	1,20 €
1h01 à 1h15			0,40 €	2,10 €	0,30 €	1,50 €
1h16 à 1h30			0,40 €	2,50 €	0,30 €	1,80 €
1h31 à 1h45			0,40 €	2,90 €	0,30 €	2,10 €
1h46 à 2h			0,40 €	3,30 €	0,30 €	2,40 €
2h01 à 2h15			0,40 €	3,70 €	0,30 €	2,70 €
2h16 à 2h30			0,40 €	4,10 €	0,30 €	3,00 €
2h31 à 2h45			0,40 €	4,50 €	0,30 €	3,30 €
2h46 à 3h			0,40 €	4,90 €	0,20 €	3,50 €
3h01 à 3h15			0,30 €	5,20 €	0,20 €	3,70 €
3h16 à 3h30			0,30 €	5,50 €	0,20 €	3,90 €
3h31 à 3h45			0,30 €	5,80 €	0,20 €	4,10 €
3h46 à 4h			0,30 €	6,10 €	0,20 €	4,30 €
4h01 à 4h15			0,30 €	6,40 €	0,20 €	4,50 €
4h16 à 4h30			0,30 €	6,70 €	0,20 €	4,70 €
4h31 à 4h45			0,30 €	7,00 €	0,20 €	4,90 €
4h46 à 5h			0,20 €	7,20 €	0,10 €	5,00 €
5h01 à 5h15			0,20 €	7,40 €	0,00 €	5,00 €
5h16 à 5h30			0,20 €	7,60 €	0,00 €	5,00 €
5h31 à 5h45			0,20 €	7,80 €	0,00 €	5,00 €
5h46 à 6h			0,20 €	8,00 €	0,00 €	5,00 €
6h01 à 6h15			0,20 €	8,20 €	0,00 €	5,00 €
6h16 à 6h30			0,20 €	8,40 €	0,00 €	5,00 €
6h31 à 6h45			0,20 €	8,60 €	0,00 €	5,00 €
6h46 à 7h			0,20 €	8,80 €	0,00 €	5,00 €
7h01 à 7h15			0,20 €	9,00 €	0,00 €	5,00 €
7h16 à 7h30			0,20 €	9,20 €	0,00 €	5,00 €
7h31 à 7h45			0,20 €	9,40 €	0,00 €	5,00 €
7h46 à 8h			0,20 €	9,60 €	0,00 €	5,00 €
8h01 à 8h15			0,20 €	9,80 €	0,00 €	5,00 €
8h16 à 8h30			0,20 €	10,00 €	0,00 €	5,00 €
8h31 à 8h45			0,20 €	10,20 €	0,00 €	5,00 €
8h46 à 9h			0,20 €	10,40 €	0,00 €	5,00 €
9h01 à 9h15			0,20 €	10,60 €	0,00 €	5,00 €
9h16 à 9h30			0,20 €	10,80 €	0,00 €	5,00 €
9h31 à 9h45			0,20 €	11,00 €	0,00 €	5,00 €
9h46 à 10h			0,20 €	11,20 €	0,00 €	5,00 €
10h01 à 10h15			0,10 €	11,30 €	0,00 €	5,00 €
10h16 à 10h30			0,10 €	11,40 €	0,00 €	5,00 €
10h31 à 10h45			0,10 €	11,50 €	0,00 €	5,00 €
10h46 à 11h			0,10 €	11,60 €	0,00 €	5,00 €
11h01 à 11h15			0,10 €	11,70 €	0,00 €	5,00 €
11h16 à 11h30			0,10 €	11,80 €	0,00 €	5,00 €
11h31 à 11h45			0,10 €	11,90 €	0,00 €	5,00 €
11h46 à 12h			0,10 €	12,00 €	0,00 €	5,00 €
Tarif Journée			12,00 €			

Les tarifs horaires n'avaient pas évolué en 2019. Leur évolution a été programmée à compter du 21 janvier 2020, avec des tarifs moins élevés et qui sont définis par l'avenant n°3.

Reçu au Contrôle de légalité le 05 janvier 2022

Tarifs de abonnements au 01/01/2019 :

Offre	ABONNEMENT			Mensuel par prélèvement automatique <small>(engagement 12 mois)</small>
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement résidents 24/24 - 7/7 <small>(résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)</small>	105,00 €	299,00 €	1 090,00 €	94,00 €
Abonnement travail 6j/ 7	115,00 €	330,00 €	1 152,00 €	98,00 €
Abonnement nuit + WE	52,00 €	149,00 €	588,00 €	49,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	56,00 €	159,00 €	585,00 €	49,50 €
Abonnement 24/24 - 7/7	180,00 €	514,00 €	1 854,00 €	156,00 €

Tarifs des abonnements au 21/01/2020 :

Offre	ABONNEMENT			Mensuel par prélèvement automatique <small>(engagement 12 mois)</small>
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement résidents 24/24 - 7/7 <small>(résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)</small>	58,34 €	175,00 €	700,00 €	58,35 €
Abonnement résidents nuit + we <small>(résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)</small>	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement résidents motos <small>(résidence située à moins de 500m du parc, sur justif. Max 1 abo. par foyer)</small>	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement travail 6j/ 7	117,50 €	337,50 €	1 176,00 €	100,00 €
Abonnement nuit + WE	53,00 €	152,00 €	600,00 €	50,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	35,00 €	105,00 €	420,00 €	35,00 €
Abonnement 24/24 - 7/7	180,00 €	514,00 €	1 854,00 €	180,00 €

L'avenant n°3 a permis la mise en place des tarifs d'abonnement résidents à 700€ / an, au bénéfice des abonnés existants qui ont vu leur dépense de stationnement baisser fortement.

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

1 ER TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du parking Blancarde est en hausse de 2% en janvier 2020, et en baisse de 41,7% en février 2020. En cumulé à fin février 2020, il est en baisse de -22,0%.

Dans le détail, le chiffre d'affaires global du parking évolue fortement à la baisse depuis le 21 janvier 2020, du fait de la nouvelle tarification applicable pour les clients horaires ; et pour les abonnés résidents.

En cumulé à fin février 2020 :

- la fréquentation horaire baisse de 20% et le CA horaire baisse de 37,9%.
- le nombre d'abonnés diminue de 7,1% et le CA abonnés baisse quant à lui de 17,1% (+6.1% à fin janvier). La tarification résidents en fort baisse explique cet écart.

Par ailleurs le stationnement des abonnés RTM au tarif P+R a été étendu au samedi et au dimanche en septembre 2019, ce qui fait baisser le montant du ticket moyen sans que cela soit compensé par une hausse de la fréquentation horaire les week-ends.

Abonnés résidents

A fin février 2020, nous comptons 72 abonnés résidents 24/24 et 2 abonnés résidents nuit + week-end. Nous dépassons donc le quota défini dans l'avenant n°3 du contrat de DSP.

Evénements marquants :

- Mise en place de la tarification résidents au 21 janvier 2020 : tarif noctambule pour les horaires et tarif abonnés résidents
 - o Prise en charge et gestion par la Boutique Castellane des abonnés et bascule sur les nouveaux tarifs sur présentation des justificatifs
- Panne ascenseur le 31 janvier 2020 : variateur de fréquence à remplacer
- A partir du 17 mars 2020 à 12 h jusqu'au 11 mai 2020 (non inclus, soit 1 mois et 23 jours), le confinement national pour endiguer l'épidémie de COVID-19 bouleverse l'économie du pays et le fonctionnement du parking qui reste malgré tout ouvert 24/24, étant considéré comme un service de première nécessité. Le trafic chute d'environ 95% pendant la période de confinement et ne redémarre ensuite pas immédiatement, de nombreux générateurs de trafic restent fermés après le 11 mai.
- Avant l'entrée en vigueur du confinement, les Français doivent regagner le domicile de leur choix. La population est ensuite tenue de rester à domicile à partir du 17 mars à midi, les seuls motifs de sortie étant d'aller travailler ou d'effectuer un déplacement professionnel, faire ses courses, se déplacer pour raison de santé, pour raison d'urgence familiale, pour la garde d'enfant, pour une activité physique individuelle (à proximité du domicile) ou pour sortir un animal de compagnie, tout rassemblement étant interdit.

2EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du parking Blancarde est en baisse cumulée de 61,2% à la fin du mois de juin, avec une baisse notable de 94,3% au mois d'avril. En juin 2020, le CA horaire est en baisse de 40,3% par rapport à juin 2019. Le confinement pour endiguer l'épidémie de coronavirus à partir de mars 2020 explique cet effondrement de la fréquentation horaire.

Abonnés résidents

A fin juin 2020, nous comptons 73 abonnés résidents 24/24 et 1 abonné résidents nuit + week-end.

Evénements marquants :

Confinement national du 17 mars au 11 mai 2020, formant le stade 3 de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 : restriction des déplacements au strict nécessaire (courses alimentaires, soins et travail quand le télétravail n'est pas possible), des sorties près du domicile (activité sportive individuelle, hygiène canine)

3EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du parking Blancarde est en baisse cumulée de 54,7% à la fin du mois de septembre, et la fréquentation est en baisse de 38,2%. Le parking Blancarde n'est pas proche des générateurs touristiques et n'a donc pas profité de la saison estivale pour augmenter sa fréquentation.

Abonnés résidents

A fin septembre 2020, nous comptons 83 abonnés résidents 24/24 (contre 73 à fin juin) et 1 abonné résidents nuit + week-end.

En cumulé à fin septembre, le nombre d'abonnés baisse de 5,1% et le CA abonnés est en baisse de 22,8%, du fait de la baisse des tarifs résidents.

4EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du parking Blancarde est en baisse cumulée de 53,0% à la fin du mois de décembre 2020, et la fréquentation est en baisse de 32,5%.

Abonnés résidents

A fin décembre 2020, nous comptons 89 abonnés résidents 24/24 (contre 83 à fin septembre) et 1 abonné résidents nuit + week-end.

En cumulé à fin décembre, le nombre d'abonnés baisse de 0,7% et le CA abonnés est en baisse de 21,0%, du fait de la baisse des tarifs résidents depuis janvier 2020.

Evénements marquants :

- Répétition d'actes de vandalisme et de squatt dans le parking depuis le début du 2^{ème} confinement
- Un nouveau confinement est annoncé par le président Emmanuel Macron le 28 octobre, du 30 octobre au 15 décembre 2020. Moins strict que le 1^{er} confinement, il laisse les établissements scolaires ouverts ainsi que les classes préparatoires et les BTS. En revanche, les universités doivent assurer les cours magistraux et les travaux dirigés en distanciel. Il autorise de nombreux secteurs à poursuivre leur activité (BTP, usines, secteur agricole, certains services publics), permet les visites dans les EHPAD sous réserve de respecter les règles sanitaires. Comme lors du premier confinement, des attestations de déplacement dérogatoires sont proposées au téléchargement, de manière à pouvoir justifier ses déplacements. Les célébrations religieuses sont à nouveau interdites. A partir du 15 décembre, le 2^{ème} déconfinement permet la circulation et la célébration des fêtes de fin d'année dans des conditions contraintes, ce qui limite la circulation et donc l'activité de stationnement pendant les fêtes.

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2020

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement Marseille Blancarde

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	68 345 -	55 966	12 379
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	54 458 -	54 028	430
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	6 132 -	326	5 806
Total BIENS DE RETOUR		128 935 -	110 321	18 614
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	20 719 -	13 310	7 408
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	1 882 -	1 882	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	776 -	776	-
Total BIENS DE REPRISE*		23 376 -	15 968	7 408
Total général		152 312 -	126 289	26 023

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Blancarde

en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	152 312
Immobilisations Valeur Comptable Nette	26 023
Immobilisation en cours	5 020

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE BLANCARDE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute ou 31/12/2020	Cumul Amortissements ou 31/12/2020	Valeur Nette Comptable ou 31/12/2020
29/04/2008	ALARME ANTI EFFRACTION	3 000	-3 000	0
22/07/2012	2 BORNES RTM + RACCORDEMENT	1 482	-1 482	0
31/07/2012	INTERPHONIE COMMEND	910	-910	0
01/01/2013	50% GEST & AFFICHAGE NOMBRE CLIENT RTM	8 590	-8 542	48
01/01/2013	MATERIEL OCCASION PHONIE/INTERPHONIE	5 000	-4 980	20
01/01/2013	MODIF SAE INTERFACAGE PHONIE COMMEND	1 485	-1 485	0
01/01/2013	POSE CENTRALE GE 200	262	-262	0
28/02/2013	PC GESTION WINPWT	1 983	-1 972	11
01/11/2013	INTERPHONIE	4 874	-4 852	22
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 505	-3 505	0
15/05/2014	TPE WY MIX	800	-800	0
27/01/2016	130027 VIDEO 22 CAMERAS - NVR5416 - DD	13 340	-13 245	96
26/02/2016	130027 VIDEO SURVEILLANCE (INSTALLATION)	1 445	-1 434	11
25/03/2016	DEPANNAG SONO/PRE AMPLI BOSCH-MICRO COL	1 693	-1 680	13
01/10/2018	LECTEUR TICKETS	2 008	-1 964	44
09/09/2019	4 BOUCLES DE DETECTION	4 081	-3 915	166
31/12/2020	reprise de cablage système de comptage	2 890	-155	2 735
31/12/2020	Remplacement du système de comptage	3 242	-171	3 071
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	60 590	-54 355	6 235
26/03/2008	SYSTEME INTRAPARC	2 293	-2 293	0
29/04/2008	DEPLOIEMENT SYSTEME INTRAPARC	11 800	-11 800	0
27/06/2008	SYSTEME INTRAPAC	7 205	-7 205	0
01/11/2013	DIVERS TX SAE	9 854	-9 799	55
25/03/2015	TX AMENAGEMENT PLATEFORME PMR	4 092	-4 068	24
21/05/2015	POSE LIAISONS MAINS-COURANTES PMR	4 535	-4 507	28
31/08/2015	CARTE MICROPROCESSEUR/BLOC ALIMENTATION	5 884	-5 846	38
28/09/2015	POSE LUMINAIRES PLACES PMR	2 380	-2 364	16
28/10/2015	130027 SERRURERIE PORTES NIV 1 A 6	1 598	-1 587	11
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
08/11/2018	BLOCS PNEUS	1 391	-1 358	33
01/01/2020	REMPLECT PORTE ENTREE	6 522	-435	6 087
01/01/2020	REMPLECT PORTE SORTIE	6 522	-435	6 087
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	68 345	-55 966	12 379
TOTAL	BIENS DE RETOUR	128 935	-110 321	18 614
22/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 635	-1 635	0
28/02/2012	AXIOBOX MI+IHM	5 692	-5 032	660
28/02/2012	COMPLEMENT SAE IHM	2 261	-1 998	262
28/02/2012	COMPLEMENT SAE CONFIG SERVEUR	750	-663	87
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA V130027	1 240	-1 240	0
01/01/2018	1 BALISE LIBERT	9 141	-2 742	6 399
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	20 719	-13 310	7 408
19/02/2008	INSTALLATION CICO SOHO 97 ADSL	950	-950	0
01/01/2009	ENS.NEC PM ML450+ECRAN+HP P2015	932	-932	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 882	-1 882	0
05/02/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	776	-776	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	776	-776	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	23 376	-15 968	7 408
TOTAL	130027 MARSEILLE BLANCARDE	152 312	-126 289	26 023

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER (Gros Entretien Réparation) et investissements réalisés en 2020 sont listés ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
MOTEUR DE DESENFUMAGE	4 290 €	Remplacement du coffret de relayage du moteur de désenfumage niveau -5
PORTE COUPE-FEU LOCAUX TECHNIQUE	4 360 €	Remplacement de 4 portes coupe-feu de locaux techniques oxydées
COLONNES SECHES	2 242 €	Remplacement prises 65 mm et vannes de vidange
PORTE ACCES PIETON	1 860 €	Renforcement système de verrouillage accès piéton
MATERIEL DE PEAGE	1 962,64 €	Remplacement d'interphones et de l'écran de la caisse 1 suite un acte de vandalisme
PEINTURE/AMENAGEMENT	830 €	Divers travaux de peinture et d'aménagement

Les investissements et gros-entretiens réparations en 2020 se sont concentrés sur trois axes principaux.

- la sécurité incendie (colonnes sèches et désenfumage) pour plus de 40 % des dépenses annuelles
- le renforcement de la lutte contre les incivilités et leurs conséquences (accès piéton, vandalisme matériel péage, peinture) pour 30 % des dépenses annuelles
- le traitement des infiltrations et leurs conséquences (portes locaux techniques) pour environ 30% des dépenses

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Centrale Incendie	CHUBB
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	INEO
Centrale CO	ADS
Péage	DESIGNA
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SIEMP

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2020 :

Maintenance préventive	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
ASCENSEURS	27/03	27/05	06/07	17/08	30/09	13/11	23/12
DETECTION INCENDIE	25/09/2020						
EXTINCTEURS	28/10/2020						
COLONNES SECHES	06/10/2020						
POMPES DE RELEVAGE	03/04/2020						
PEAGE	30/01		28/08		01/12		
Contrôles obligatoires	DATE						
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	05/03/2020						
SSI/DSF	14/11/2017						
MOYENS DE SECOURS	14/11/2017						
ASCENSEUR	22/11/2017						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Equipements	Montant	Commentaires
Sécurité	6 327 €	Interventions diverses sur le SSI, la centrale CO/NO et la ventilation
Péage	8 131 €	Interventions diverses sur les équipements de péage (lecteur piéton, antennes liber-t, lecteurs tickets)
Réseaux/Pompes	4 517 €	Traitement des infiltrations, reprise de cunettes, création trappe de visite, reprise de canalisations
Electricité	3 258 €	Diverses interventions électriques, relamping
Qualité de l'ouvrage	3 520 €	Diverses interventions (peinture, petits équipements, barrières, portes)
Signalétique	2 240 €	Remplacement divers panneaux, remise en service affichage dynamique

En 2020 les principales dépenses de maintenance hors-contrat auront concerné le matériel de péage (qui est l'équipement d'origine du parc), la sécurité-incendie (principalement le SSI) et les réseaux d'évacuation des eaux.

Il est toutefois à noter que le poste qualité de l'ouvrage (ensemble de petites réparations /améliorations) reste significatif, du fait de la volonté de proposer un parc toujours mieux entretenu, tout en luttant contre les actes d'incivilité toujours plus nombreux qui causent des dommages récurrents.

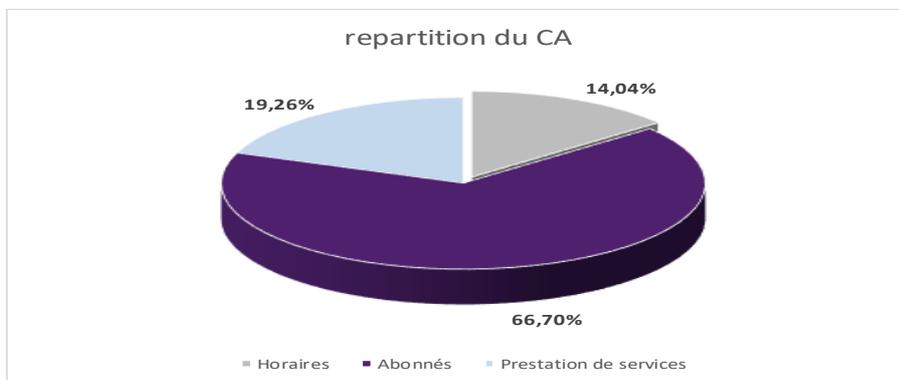
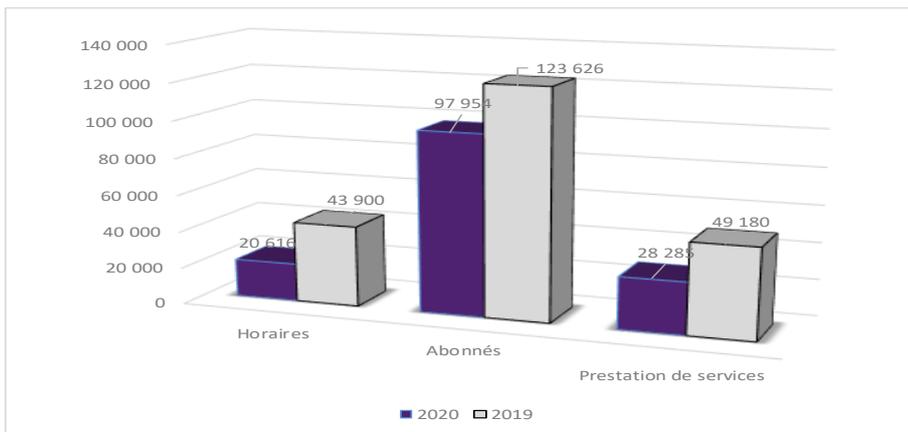
Les équipes d'exploitation mobiles ainsi que le service technique Indigo ont participé activement au bon fonctionnement de l'exploitation en internalisant de nombreuses prestations, notamment concernant le relamping. Ce qui permet sur ce poste de réduire les dépenses aux seules fournitures, la pose étant internalisée.

IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHÈSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le CA pour l'année 2020 est de 147 155€ HT, en baisse de 32,1% par rapport à 2019 et ventilé comme suit :

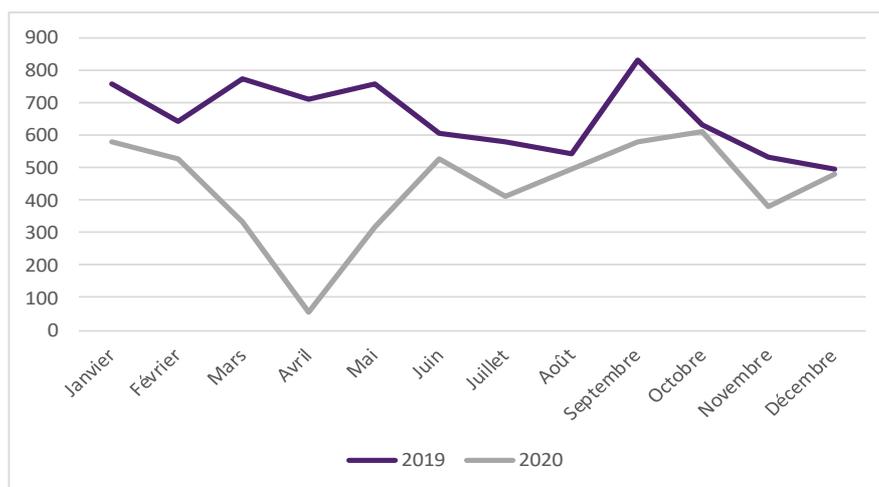
Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Prestation de services	Activités annexes	Total
2020	20 616	97 954	28 285	300	147 155
2019	43 900	123 626	49 180	0	216 706
ECART	-53,0%	-20,8%	-42,5%	#DIV/0!	-32,1%
REPARTITION DU CA	14,0%	66,6%	19,2%	0,2%	



B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

	2019	2020	ECART
Janvier	755	578	-23,4%
Février	641	527	-17,8%
Mars	775	334	-56,9%
Avril	712	58	-91,9%
Mai	756	317	-58,1%
Juin	608	527	-13,3%
Juillet	580	411	-29,1%
Août	544	498	-8,5%
Septembre	829	582	-29,8%
Octobre	634	609	-3,9%
Novembre	530	382	-27,9%
Décembre	494	482	-2,4%
Total	7 858	5 305	-32,5%



La fréquentation horaire a diminué de 32,5% en 2020 par rapport à 2019. C'est une baisse historique et intrinsèquement liée à l'épidémie de Covid-19 et ses impacts sur le fonctionnement de la société, avec notamment un quasi-arrêt de l'activité économique, culturelle, et sociale pendant le 1^{er} épisode de confinement du 17 mars au 11 mai 2020 ; puis lors du 2^{ème} confinement à partir du 30 octobre 2020.

b) Sorties gratuites

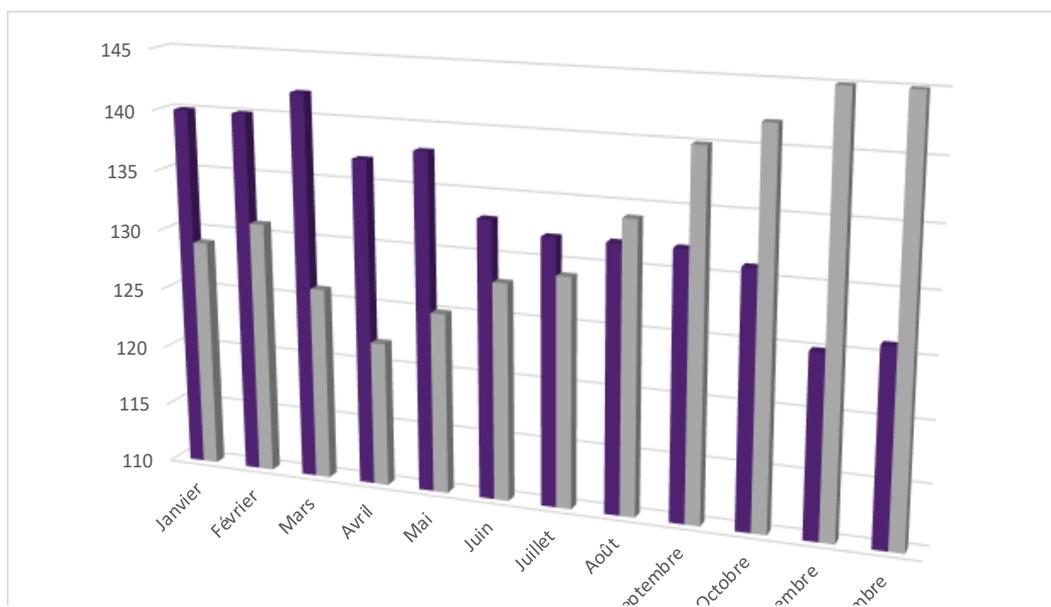
	2019	2020	ECART
Janvier	698	1 080	54,7%
Février	711	899	26,4%
Mars	694	679	-2,2%
Avril	866	310	-64,2%
Mai	904	468	-48,2%
Juin	1 075	894	-16,8%
Juillet	895	971	8,5%
Août	590	522	-11,5%
Septembre	904	702	-22,3%
Octobre	1 306	481	-63,2%
Novembre	794	843	6,2%
Décembre	769	456	-40,7%
Total	10 206	8 305	-18,6%

L'évolution des sorties gratuites suit l'évolution du tarif horaire avec une forte diminution pendant les périodes de confinement. Cela rend difficile l'interprétation de l'évolution de ces chiffres.

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Mois	2019	2020	ECART N-1
Janvier	140	129	-7,9%
Février	140	131	-6,4%
Mars	142	126	-11,3%
Avril	137	122	-10,9%
Mai	138	125	-9,4%
Juin	133	128	-3,8%
Juillet	132	129	-2,3%
Août	132	134	1,5%
Septembre	132	140	6,1%
Octobre	131	142	8,4%
Novembre	125	145	16,0%
Décembre	126	145	15,1%
Total	134	133	-0,4%



Le début d'année a été marqué par un arrêt des prises d'abonnement dès le 1^{er} confinement, et la remontée a ensuite été progressive, jusqu'à atteindre en fin d'année le nombre record de 145 abonnements au parking Blancarde. L'introduction du nouveau tarif résidents à partir du 21 janvier 2020 a favorisé le développement du nombre d'abonnements, même si le chiffre d'affaires correspondant a diminué.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

PRESTATION DE SERVICE

La ligne « prestation de service » correspond à la facturation des stationnements proposés dans le parking Blancarde qui est également un parking relais P+R. Le produit de cette prestation RTM a baissé de 42,5% en 2020.

La fréquentation des usagers RTM progressait constamment depuis l'extension du stationnement pendant le week-end. Mais les périodes de confinement ont profondément arrêté le trafic pendant plusieurs mois, la reprise étant pour les P+R plus lente, du fait de la crainte sanitaire liée à l'utilisation des transports en commun.

AUTRES PRODUITS

Pour rappel, nous avons enregistré en 2018 un produit exceptionnel dans la catégorie « Autres produits » : nous avons encaissé l'indemnité d'immobilisation de 18 461€ HT de la société SARL MEDITERRANIA qui avait fait une demande de réservation de places en 2011, via un contrat longue-durée mais n'avait pas donné suite à sa réservation. Cela expliquait la hausse importante des Autres Produits à 42 462€ HT en 2018)

Cette catégorie « autres produits » se limite en 2020 au remboursement de la CFE pour 26 000€ (contre 25 071€ en 2019).

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Année	Ticket moyen TTC
2020	4,66 €
2019	6,68 €

La baisse des tarifs horaires et la diminution du temps de stationnement expliquent cette chute d'environ 30% du ticket moyen en 2020.

b) Répartition des modes de paiement

Année	Espèces	Chèques	CB	Total GR	AMEX	LIBER'T	Virements	Prélèvements
2019	3 354€	1 412€	65 059€	4 389€	17€	6 494€	53 401€	74 987€
	1,60%	0,67%	31,11%	2,10%	0,01%	3,11%	25,54%	35,86%
2020	1 971€	819€	36 941€	1 500€	0€	2 818€	46 080€	51 007€
	1,40%	0,58%	26,16%	1,06%	0%	1,99%	32,66%	36,15%

*

Le paiement par carte bancaire reste le moyen de paiement privilégié du stationnement horaire, au détriment du paiement par espèces qui ne représente que 1,4% des recettes.

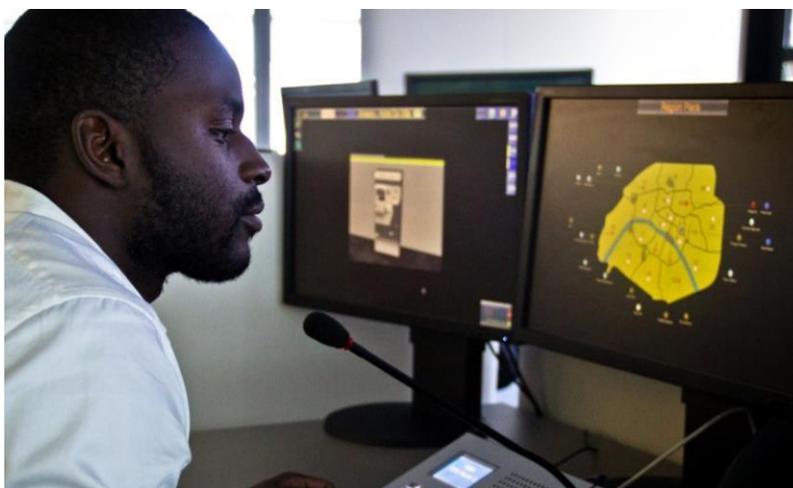
Les abonnements sont payés par virement bancaire, prélèvement ou par CB principalement. Là aussi le paiement par chèque est très marginal (0,67%).

A noter que la diminution importante des recettes horaires et la relative stagnation des recettes d'abonnement font mécaniquement augmenter la part des paiements par prélèvement et virement, qui ne concernent que les abonnements.

V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur le parc Blancarde.

b) Service à la mobilité



VOITURE ÉLECTRIQUE

Indigo s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des **véhicules électriques**. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.



VÉLO ÉLECTRIQUE

En partenariat avec la société Green On, Indigo propose un service de **location de vélo à assistance électrique** (VAE). Plusieurs VAE sont déjà à disposition dans les parcs de stationnement Lobau-Rivoli à Paris, Château à Saint Germain en Laye, et Terrasses du port à Marseille. Un service d'éco-mobilité pour profiter des avantages du vélo sans effort



VÉLO

Pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux et permettre aux automobilistes de découvrir la ville d'une manière à la fois ludique et apaisée, Indigo propose aux clients des parkings de leur **prêter des vélos** pendant le temps du stationnement de leur voiture. Il leur suffit pour cela de remettre à l'accueil du parc leur ticket d'entrée. Il leur est proposé, en échange, d'emprunter gratuitement une bicyclette de ville, équipée à la demande d'un panier et/ou d'un siège pour bébé.



c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- la mise en place du badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.



L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de **ses clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Le parking du Centre Hospitalier est conforme à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
-



LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie du parking.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant. Ce système a été mis en place au centre hospitalier lors du changement de matériel de péage.

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

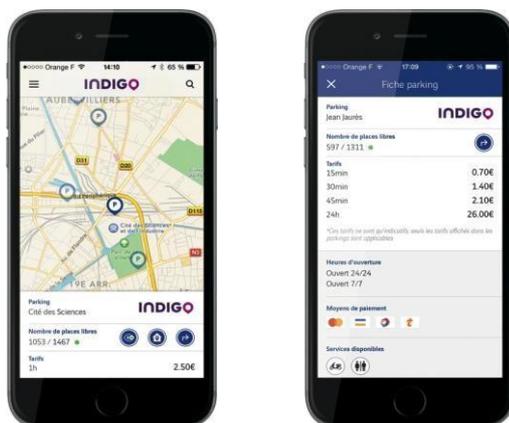
FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

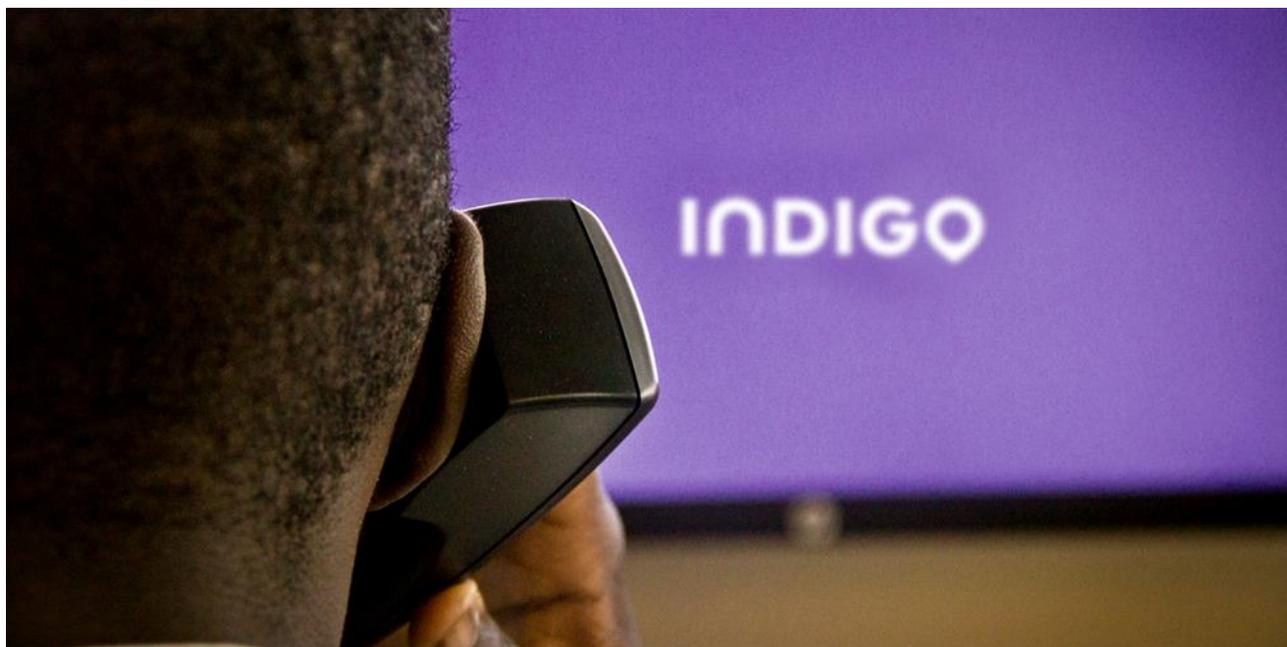
- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2020, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Blancarde, 29 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 15
- incidents techniques (défaut péage,...) : 7
- divers (objets perdus,...) : 0
- réclamations, remarques, suggestions : 7

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, etc).



C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat du parc Blancarde.



Parc	Fonction	Formation Suivie
Blancarde	Agent d'exploitation	Recyclage Habilitation Électrique (de niveau HOV-BEM-BS)
Blancarde	Agent d'exploitation	Maintenance simple des équipements et gestion en mode dégradé

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 1 téléphone fixe,
- o 1 autolaveuse,
- o un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commerciale SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet et un PC contenant les logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage,
- o un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o 1 coffre,
- o l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6
Rampe d'entrée	1					
Rampe de sortie	1					
Panneau libre/saturé	1					
Escalier	3	3	3	3	3	3
Ascenseur	2	2	2	2	2	2
Allée de circulation	2	2	1	1	1	1
Entrée hall caisse	1					
QUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6
Contrôleur d'entrée	2					
Contrôleur de sortie	2					
Barrière d'entrée	2					
Barrière de sortie	2					
Porte basculante	2					
Lecteur de badges	1					
Lecteur piéton	1					
Caisse automatique	2					
Colonne sèche	3	3	3	3	3	3
Commande pompier	1					
Déclencheur manuels	3	4	3	3	3	3
Extincteur	7	4	4	4	4	4
Bac à sable	1	1	1	1	1	1
Edicule extraction d'air	4	3	2	2	2	2
Phonie	4	3	3	3	3	3
Caméra de surveillance	6	4	2	2	2	2
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6
Archive/technique	1					
TGBT	1					
EDF	1					
Pompe						1
Machinerie Ascenseur	1					
Compteurs Electriques	1					

e) Sûreté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes / Squatter	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2019	12	1	1	9
2020	35	0	14	29

Historiquement, et jusqu'en 2018, le quartier de la Blancarde qui est un quartier résidentiel a été très peu concerné par des actes de vandalisme, que ce soit sur les équipements, les véhicules ou les personnes. L'année 2018 a été une année charnière, connaissant un accroissement exceptionnel des actes de vandalisme et une présence de SDF régulière.

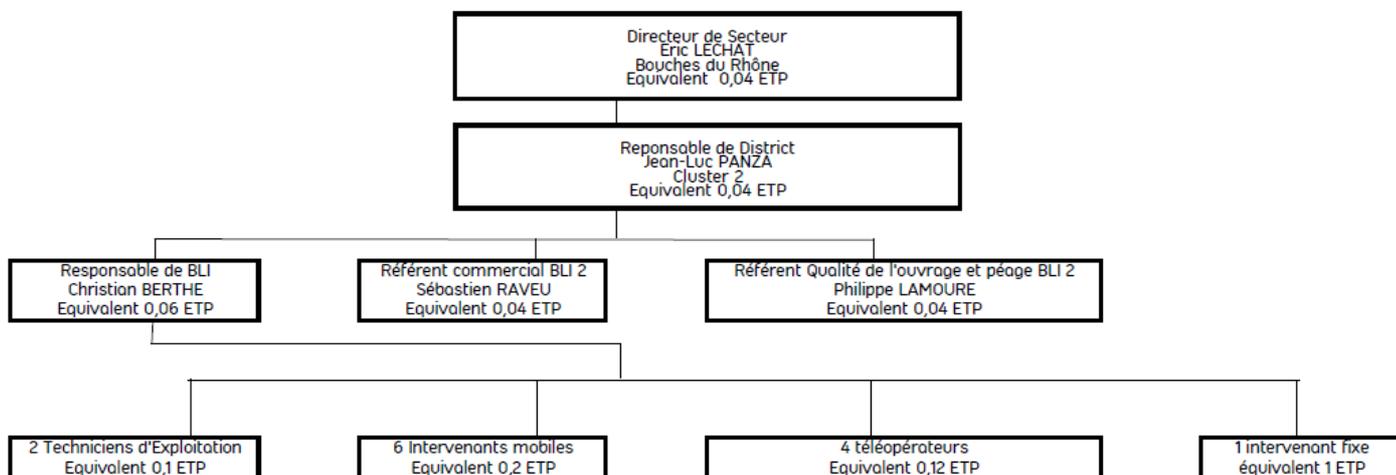
Cette tendance à la hausse s'est ensuite confirmée en 2019 mais aussi en 2020, accélérée d'autant plus par le contexte sanitaire, réduisant de fait fortement les mouvements dans les parkings, favorisant ainsi la réalisation d'actes d'incivilité à répétition. Notamment des phénomènes de squat au niveau des escaliers, caisses automatiques et lecteurs piétons ainsi qu'à proximité de l'accès piétons principal.

Nos équipes d'exploitation ainsi que notre prestataire sécurité sont mobilisés au quotidien sur ce sujet, appuyé par les services de Police du Commissariat du 5^{ème} arrondissement de Marseille. Les individus formant ces groupes de squatters étant originaires des quartiers environnants, seul un appui des services de Police, en coordination avec nos équipes, permettra d'endiguer ce phénomène qui impacte significativement l'exploitation du parc au quotidien.

VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020

1 technicien d'exploitation Indigo est affecté exclusivement à la gestion du parc Blancarde. Il est encadré par un responsable de site, Christian BERTHE, supervisé par un responsable de district, Jean-Luc PANZA. Nos équipes support permettent d'assurer la continuité de service 24/24 : intervenants mobiles, services techniques, équipes de télé-opération.



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	8 387,00 €	0,08
Service technique et CRTO	7 594,00 €	0,3
Responsable de site	2 689,00 €	0,06
Agent d'exploitation et Technicien	49 446,00 €	1,55
Total	68 116,00 €	1,99

C'est l'agent fixe affecté au parking Blancarde à temps plein qui pèse le plus sur les frais de personnel interne, alors qu'il n'est présent qu'un tiers du temps d'ouverture du parking (24/24). Le reste du temps, le parking est téléopéré et des agents mobiles et/ou les services techniques interviennent pour traiter les incidents.

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2020

	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART
Horaires parcs	20 616	19 072	-1 544
Abonnés parcs	97 954	64 533	-33 421
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services	28 285	32 800	4 515
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	300		-300
Sous Total Chiffre d'Affaires	147 155	116 405	-30 750
Subventions d'exploitation	0		
Autres Produits	26 000	16 800	-9 200
Sous Total Autres Produits	26 000	16 800	-9 200
Total Produits d'Exploitation	173 155	133 205	-39 950
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-68 116	-64 547	3 569
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-552	-700	-148
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-500	30
Prestations de Nettoyage	-5 374	-3 200	2 174
Prestations de Gardiennage	-10 412	-6 664	3 748
Sous Total Frais de Personnel	-84 984	-75 611	9 373
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-24 190	-18 030	6 160
Entretien : Contrats	-9 332	-8 039	1 293
Electricité, Fluides	-37 958	-30 281	7 677
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-2 527	-2 064	463
Location Matériel d'Exploitation	-56	-666	-610
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-74 063	-59 080	14 983
Actions Commerciales	-470	-379	91
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 061	-3 002	59
Frais Administratifs et Divers	-110		110
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 641	-3 381	260
Total Charges Directes d'Exploitation	-162 688	-138 072	24 616
Police d'Assurances	-1 035	-1 626	-591
Sinistres	5 103		-5 103
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-865	-582	283
Redevances Aux Concédants	-24 984	-17 128	7 856
Taxes et Versements Assimilés	-28 562	-18 333	10 229
Autres Charges et Provisions Courantes	-4		4
Charges de Gros Entretien	-5 987	-5 000	987
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 973	-2 561	412
Frais Généraux Siège	-11 979	-7 857	4 122
Total Autres Charges d'Exploitation	-71 286	-53 087	18 199
Total Charges d'Exploitation	-233 974	-191 159	42 815
Autres Charges Non Courantes	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-14 945	-13 520	1 425
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-14 945	-13 520	1 425
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-75 764	-71 474	4 290
Frais Financiers	-915	-333	582
Total Frais Financiers	-915	-333	582
Resultat avant impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-76 679	-71 807	4 872

Le budget prévisionnel 2021 correspond à 8 mois d'exploitation, soit jusqu'au 31 août 2021. Le chiffre d'affaires prévisionnel prévu pour 8 mois d'activité « normale » s'approche ainsi du CA horaire de 2019 profondément impacté par la crise sanitaire.

Le CA abonnés prévu pour les 8 mois d'exploitation de 2021 est inférieur au CA 2020 calculé sur 12 mois.

La légère diminution de la redevance fixe est loin de compenser la perte de recettes et de résultat.

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

EN H.T.	Année 2019	Année 2020
Horaires parcs	43 900	20 616
Abonnés parcs	123 626	97 954
Voirie		
Garantie de recettes villes		
Prestation de services	49 180	28 285
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes		300
Sous Total Chiffre d'Affaires	216 706	147 155
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	25 071	26 000
Sous Total Autres Produits	25 071	26 000
Total Produits d'Exploitation	241 777	173 155
Personnel Interne AU Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-65 903	-68 116
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-484	-552
Personnel Intérimaire d'Exploitation		-530
Prestations de Nettoyage	-4 684	-5 374
Prestations de Gardiennage	-8 078	-10 412
Sous Total Frais de Personnel	-79 149	-84 984
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-13 916	-24 190
Entretien : Contrats	-4 320	-9 332
Electricité, Fluides	-44 032	-37 958
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-3 935	-2 527
Location Matériel d'Exploitation	190	-56
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-66 013	-74 063
Actions Commerciales	-771	-470
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-1 102	-3 061
Frais Administratifs et Divers	-194	-110
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-2 067	-3 641
Total Charges Directes d'Exploitation	-147 229	-162 688
Police d'Assurances	-1 355	-1 035
Sinistres	-450	5 103
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 083	-865
Redevances Aux Concédants	-48 770	-24 984
Taxes et Versements Assimilés	-27 050	-28 562
Autres Charges et Provisions Courantes	-37	-4
Charges de Gros Entretien	-16 444	-5 987
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 767	-2 973
Frais Généraux Siège	-14 627	-11 979
Total Autres Charges d'Exploitation	-114 583	-71 286
Total Autres Charges d'Exploitation	-114 583	-71 286
Total Charges d'Exploitation	-261 812	-233 974
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-10 571	-14 945
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-10 571	-14 945
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-10 571	-14 945
EBIT	-30 606	-75 764
Frais Financiers	-1 273	-915
Total Frais Financiers	-1 273	-915
Total Frais Financiers	-1 273	-915
Resultat Net avant Impot Parc	-31 879	-76 679

Le groupe a œuvré pour maintenir dans le temps la stabilité des frais de siège en pourcentage du chiffre d'affaires. L'année 2020 étant marquée par une forte baisse du chiffre d'affaires en France comme à l'international, l'assiette des dépenses réelles ramenée au chiffre d'affaires est donc en augmentation pour 2020, en application de nos conventions, dont le principe n'a pas varié dans le temps.

Les produits d'exploitation diminuent de 28,4% par rapport à 2019. Le chiffre d'affaires a notamment baissé de 53% et le chiffre d'affaires abonnés de 20,7%.

Les charges directes d'exploitation augmentent de 10,6% en 2020 avec notamment les frais d'entretien technique qui augmentent de 74%, en partie dus aux dégradations volontaires. La baisse de fréquentation n'a pas fait diminuer les dégradations du parking ni l'usure du matériel ; c'est pour lutter contre ce vandalisme que les prestations de gardiennage et de nettoyage ont également augmenté.

Seules les charges d'électricité diminuent fortement, en raison principalement de l'extinction de l'éclairage dans les niveaux inférieurs du parking pendant les périodes de très faible activité.

Au final, le résultat d'exploitation après amortissements qui était déjà négatif en 2019 avec une perte de 30 606€, est déficitaire de -75 764€ à fin 2020. Chiffre à comparer avec le chiffre d'affaires du parc de 173 155€.

Le résultat net avant impôt suit cette tendance dépressive, passant de -31 879€ en 2019 à -76 619€ en 2020.

II. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

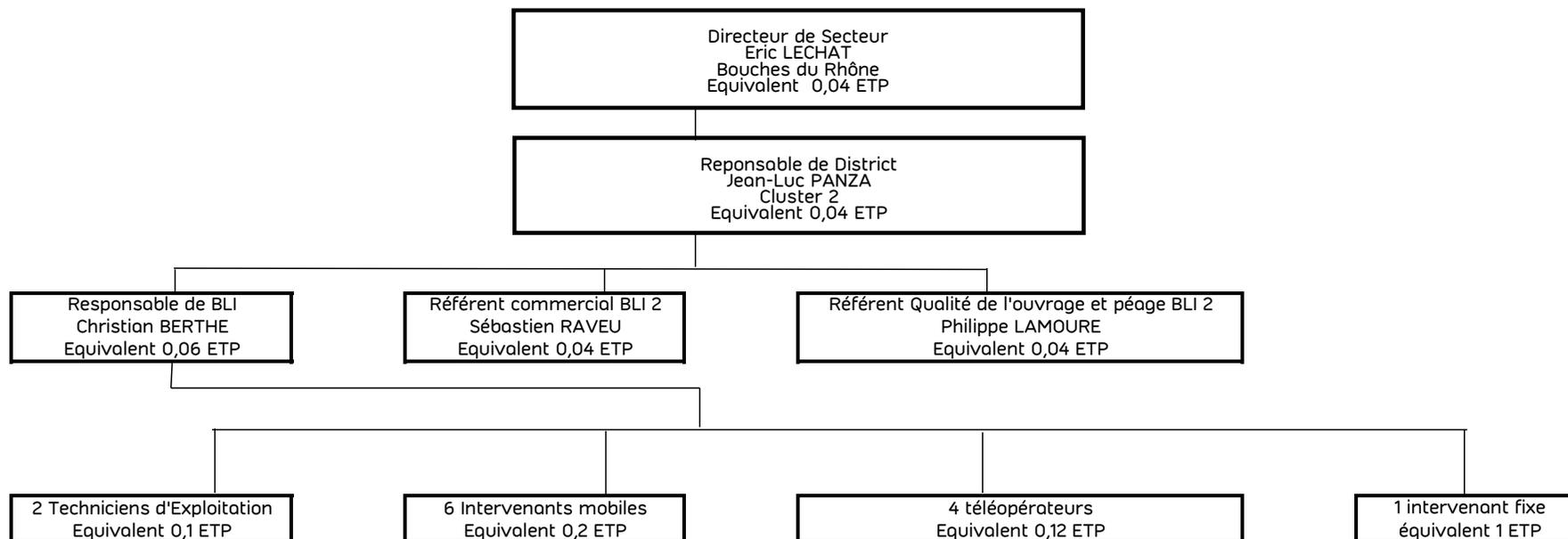
Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.

3

ANNEXES

- Annexe 1 : Organigramme Parc Blancarde
- Annexe 2 : Calcul de la redevance 2020
- Annexe 3 : Compte d'exploitation 2020 Parc Blancarde – Version complète
- Annexe 4 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 4a : Présentation des Méthodes et des Eléments de calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I-a et b du CGCT)
- Annexe 4b : Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
- Annexe 4c : Gestion des services communs
- Annexe 5 : Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Blancarde – Version complète
- Annexe 6 : Comparatif Budgété N+1 / Réalisé N Parc Blancarde - Version complète
- Annexe 7 : Bilan et comptes de résultat de la Société Concessionnaire

Ressources Humaines Parc Blancarde 2020 - Annexe 1



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 1 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 1 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	8 387,00 €	0,08
Service technique et CRTO	7 594,00 €	0,3
Responsable de site	2 689,00 €	0,06
Agent d'exploitation et Technicien	49 446,00 €	1,55
Total	68 116,00 €	1,99

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

DETERMINATION DE LA REDEVANCE FIXE du Parc BLANCARDE

(article 5.5.1 du contrat de Délégation de Service Public du 17 décembre 2007 et article 2 de l'avenant 3 du 18/10/2019)

ANNEE : 2020

A) Détermination du coefficient d'indexation :

$$K = 0,15 + 0,65 (ICHTTS1 / ICHTTS1o) + 0,20 (EBIQ / EBIQo)$$

nouvelle formule :

$$K = 0,15 + 0,65 (ICHT-IME x a / ICHT-IMEo) + 0,20 (EBIQ00 x b / EBIQo)$$

ICHT-IMEo =	100,0	valeur décembre 2008			
		indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques			
ICHT-IME =	131,5	indice connu au 1er janvier 2020 (juillet 2019 : date de parution 10/10/19)			
	125,3	coeff de raccordement a :	1,0492 = $\frac{143,0}{136,3}$	ICHTTS1 déc.2008	
				ICHTTS1 mars 2007 (connu en août. 2007)	
EBIQo =	113,4	valeur indice connue au 31 août 2007, soit juin 2007			
EBIQ00 =	133,0				
010534841	106,1	indice connu au 1er janvier 2020 (novembre 2019 : date de parution 20/12/19)			
		coeff de raccordement b :	1,0525	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ	
			1,1276	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2005	
			1,0564	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 base 100 2010	
	0,15	0,15			
	0,65	0,854485			
	0,20	0,234605			

K (2020) = 1,23909

B) Redevance fixe

Montant forfaitaire : 40 000,00 (valeur novembre 2007)

Montant forfaitaire indexé : 49 563,63

Dégrèvement 2020 (art 3 de l'avenant 3) valeur actualisée 2020 -24 579,23 Prorata temporis 2020 -26 000,00 du 21 janvier 2020 au 20 janvier 2021

Redevance fixe = **24 984,39**

REDEVANCE FIXE 2020 PROPOSEE = 24 984,39

PARC DE STATIONNEMENT : 130027 Marseille Blancarde

Annexe 3

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ECART
Horaires parcs	43 900	20 616	-23 284
Abonnés parcs	123 626	97 954	-25 672
Voirie			0
Garantie de recettes villes			0
Prestation de services	49 180	28 285	-20 895
Activité de Contrôle			0
Appels de charges amodiataires			0
Activités annexes	0	300	300
Sous Total Chiffre d'Affaires	216 706	147 155	-69 551
Subventions d'exploitation	0	0	0
Autres Produits	25 071	26 000	929
Sous Total Autres Produits	25 071	26 000	929
Total Produits d'Exploitation	241 777	173 155	-68 622
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-65 903	-68 116	-2 213
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-484	-552	-68
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	-530	-530
Prestations de Nettoyage	-4 684	-5 374	-690
Prestations de Gardiennage	-8 078	-10 412	-2 334
Sous Total Frais de Personnel	-79 149	-84 984	-5 835
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-13 916	-24 190	-10 274
Entretien : Contrats	-4 320	-9 332	-5 012
Electricité, Fluides	-44 032	-37 958	6 074
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-3 935	-2 527	1 408
Location Matériel d'Exploitation	190	-56	-246
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-66 013	-74 063	-8 050
Actions Commerciales	-771	-470	301
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-1 102	-3 061	-1 959
Frais Administratifs et Divers	-194	-110	84
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-2 067	-3 641	-1 574
Total Charges Directes d'Exploitation	-147 229	-162 688	-15 459
Police d'Assurances	-1 355	-1 035	320
Sinistres	-450	5 103	5 553
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 083	-865	218
Redevances Aux Concédants	-48 770	-24 984	23 786
Taxes et Versements Assimilés	-27 050	-28 562	-1 512
Autres Charges et Provisions Courantes	-37	-4	33
Charges de Gros Entretien	-16 444	-5 987	10 457
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 767	-2 973	1 794
Frais Généraux Siège	-14 627	-11 979	2 648
			0
Total Autres Charges d'Exploitation	-114 583	-71 286	43 297
Total Charges d'Exploitation	-261 812	-233 974	27 838
			0
Autres Charges Non Courantes	0	0	0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			0
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-10 571	-14 945	-4 374
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-10 571	-14 945	-4 374
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-30 606	-75 764	-45 158
Frais Financiers	-1 273	-915	358
Total Frais Financiers	-1 273	-915	358
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-31 879	-76 679	-44 800

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2020)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2020.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2020 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2021

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2020 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2020, il est appliqué un pourcentage de 4,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2020. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2020

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2020, l'affectation des frais de structure correspond à 10,16% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

PARC DE STATIONNEMENT : 130027 Marseille Blancarde

Annexe 5

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France
ANNEE : 2020

en euros H.T.

	ANNEE 2020	BUDGET 2020	R-B
Horaires parcs	20 616	39 268	-18 652
Abonnés parcs	97 954	102 667	-4 713
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services	28 285	46 800	-18 515
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	300		
Sous Total Chiffre d'Affaires	147 155	188 735	-41 580
Subventions d'exploitation	0		
Autres Produits	26 000	49 920	-23 920
Sous Total Autres Produits	26 000	49 920	-23 920
Total Produits d'Exploitation	173 155	238 655	-65 500
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-68 116	-96 600	28 484
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-552	-697	145
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-498	-32
Prestations de Nettoyage	-5 374	-4 680	-694
Prestations de Gardiennage	-10 412	-9 996	-416
Sous Total Frais de Personnel	-84 984	-112 471	27 487
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-24 190	-19 781	-4 409
Entretien : Contrats	-9 332	-10 853	1 521
Electricité, Fluides	-37 958	-41 173	3 215
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-2 527	-3 096	569
Location Matériel d'Exploitation	-56	-1 000	944
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-74 063	-75 903	1 840
Actions Commerciales	-470	-799	329
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 061	-1 000	-2 061
Frais Administratifs et Divers	-110		-110
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Comm.	-3 641	-1 799	-1 842
Total Charges Directes d'Exploitation	-162 688	-190 173	27 485
Police d'Assurances	-1 035	-1 132	97
Sinistres	5 103		5 103
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-865	-944	79
Redevances Aux Concédants	-24 984	-25 692	708
Taxes et Versements Assimilés	-28 562	-25 920	-2 642
Autres Charges et Provisions Courantes	-4		-4
Charges de Gros Entretien	-5 987	-9 996	4 009
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 973	-4 152	1 179
Frais Généraux Siège	-11 979	-12 740	761
Total Autres Charges d'Exploitation	-71 286	-80 576	9 290
Total Charges d'Exploitation	-233 974	-270 749	36 775
Autres Charges Non Courantes	0		0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-14 945	-15 261	316
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-14 945	-15 261	316
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-75 764	-47 355	-28 409
Frais Financiers	-915	-653	-262
Total Frais Financiers	-915	-653	-262
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-76 679	-48 008	-28 671

PARC DE STATIONNEMENT : 130027 Marseille Blancarde

Annexe 6

DELEGANT: COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

DELEGATAIRE : SOCIETE Indigo Infra France

en euros H.T.

ANNEE : 2020

	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART
Horaires parcs	20 616	19 072	-1 544
Abonnés parcs	97 954	64 533	-33 421
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services	28 285	32 800	4 515
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	300		-300
Sous Total Chiffre d'Affaires	147 155	116 405	-30 750
Subventions d'exploitation	0		
Autres Produits	26 000	16 800	-9 200
Sous Total Autres Produits	26 000	16 800	-9 200
Total Produits d'Exploitation	173 155	133 205	-39 950
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-68 116	-64 547	3 569
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-552	-700	-148
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-500	30
Prestations de Nettoyage	-5 374	-3 200	2 174
Prestations de Gardiennage	-10 412	-6 664	3 748
Sous Total Frais de Personnel	-84 984	-75 611	9 373
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-24 190	-18 030	6 160
Entretien : Contrats	-9 332	-8 039	1 293
Electricité, Fluides	-37 958	-30 281	7 677
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-2 527	-2 064	463
Location Matériel d'Exploitation	-56	-666	-610
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-74 063	-59 080	14 983
Actions Commerciales	-470	-379	91
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 061	-3 002	59
Frais Administratifs et Divers	-110		110
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 641	-3 381	260
Total Charges Directes d'Exploitation	-162 688	-138 072	24 616
Police d'Assurances	-1 035	-1 626	-591
Sinistres	5 103		-5 103
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-865	-582	283
Redevances Aux Concédants	-24 984	-17 128	7 856
Taxes et Versements Assimilés	-28 562	-18 333	10 229
Autres Charges et Provisions Courantes	-4		4
Charges de Gros Entretien	-5 987	-5 000	987
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 973	-2 561	412
Frais Généraux Siège	-11 979	-7 857	4 122
Total Autres Charges d'Exploitation	-71 286	-53 087	18 199
Total Charges d'Exploitation	-233 974	-191 159	42 815
Autres Charges Non Courantes	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-14 945	-13 520	1 425
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-14 945	-13 520	1 425
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	-75 764	-71 474	4 290
Frais Financiers	-915	-333	582
Total Frais Financiers	-915	-333	582
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	-76 679	-71 807	4 872

INDIGO INFRA FRANCE

Société anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

INDIGO INFRA FRANCE

Société anonyme

Tour Voltaire
1 Place des Degrés
92800 Puteaux La Défense

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la société INDIGO INFRA FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INDIGO INFRA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note 4 « Titres de participation » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'acquisition apparaît supérieure à la quote-part de situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus-values latentes et des perspectives de rentabilité. Nous avons examiné les modalités d'application ainsi que les hypothèses utilisées, et avons revu les calculs effectués.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Amnon Bendavid

Amnon Bendavid

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Listes des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	257 855 444	143 122 718	114 732 726	120 119 987
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	2 825 092	22 690	2 802 402	7 023 823
TOTAL immobilisations incorporelles	260 680 536	143 145 408	117 535 128	127 143 809
Terrains	1 954 276		1 954 276	1 954 276
Constructions	62 016 570	30 137 077	31 879 493	33 517 453
Installations techniques, matériel	3 996 658	1 956 119	2 040 539	1 819 217
Autres immobilisations corporelles	963 469	485 311	478 158	141 362
Immobilisations en cours	562 723		562 723	387 027
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	69 493 696	32 578 506	36 915 190	37 819 335
Participations	26 209 204	8 352 253	17 856 951	18 494 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	220 161		220 161	220 161
TOTAL immobilisations financières (2)	26 429 364	8 352 253	18 077 111	18 714 364
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	356 603 597	184 076 168	172 527 429	183 677 508
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 306 505		1 306 505	1 019 570
Clients et comptes rattachés	8 777 475	1 354 014	7 423 461	11 673 835
Autres créances	18 005 746	38 437	17 967 309	69 387 114
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	26 783 220	1 392 451	25 390 770	81 060 949
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	795 835		795 835	2 054 469
TOTAL Disponibilités	795 835		795 835	2 054 469
Charges constatées d'avance (3)	3 785 759		3 785 759	3 953 482
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	32 671 319	1 392 451	31 278 869	88 088 470
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	389 274 916	185 468 618	203 806 298	271 765 978
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 453 512	2 618 932

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	77 254	72 450
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 532 289	107 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	25 872 456	28 507 444
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	11 673 814	3 905 037
Provisions pour charges	1 910 000	1 910 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	13 583 814	5 815 037
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	52 306 209	62 757 358
TOTAL Dettes financières (1)	52 306 209	62 757 358
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	314 922	3 812 842
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	5 755 180	1 746 427
Dettes fiscales et sociales (1)	4 806 395	5 023 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	5 347 666	22 207 892
Autres dettes (1)	89 888 598	134 468 034
TOTAL Dettes	106 112 761	167 258 691
Produits constatés d'avance (1)	5 931 059	7 427 448
TOTAL DETTES (IV)	164 350 028	237 443 497
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	203 806 298	271 765 978
(1) dont à plus d'un an	43 490 443	53 919 532
dont à moins d'un an	120 544 663	179 711 123
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	2 840	42 159
Production vendue biens		
Production vendue services	62 082 132	89 687 445
Chiffre d'affaires net	62 084 972	89 729 603
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	138 297	134 190
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 372 917	1 046 622
Autres produits	1 330	311 169
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	66 597 516	91 221 584
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		33 251
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	23 566 902	29 288 411
Impôts, taxes et versements assimilés	1 458 695	1 867 022
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	13 640 060	15 337 373
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	318 708	813 420
Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 639 820	3 871 077
Autres charges	19 412 637	27 931 605
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	70 036 821	79 142 157
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 439 305	12 079 427
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	2 552 127	3 932 862
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	267 836	75 303
Reprises sur provisions et transferts de charges		245 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 819 963	4 253 165
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	392 253	6 113 000
Intérêts et charges assimilées (4)	1 808 084	1 772 480
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 200 337	7 885 480
RÉSULTAT FINANCIER	619 627	-3 632 316
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-2 819 678	8 447 111

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et transferts de charges	288 180	104 646
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	288 180	104 647
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	248 514	726 311
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	362 067	2 201 977
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	610 581	2 928 288
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-322 402	-2 823 642
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-609 791	5 515 965
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	69 705 659	95 579 395
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	72 237 948	95 471 891
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 532 289	107 504
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	2 792 993	4 008 165
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 808 084	1 772 480
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2020, la société a été confrontée aux conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et aux consignes gouvernementales pour y répondre (notamment le confinement des populations). Ceci a eu pour conséquence une diminution importante des fréquentations horaires entraînant une baisse substantielle du chiffre d'affaires. Compte tenu des prévisions de trafic sur les prochaines années et de la trésorerie disponible, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique.

Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2020 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		270 969 502		2 423 631
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		270 969 502		2 423 631
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		
	Sur sol d'autrui	1 201 026		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 582 810		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 569 724		386 694
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	302 202		226 955
	Matériel de transport	2 828		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	318 046		0
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		387 027		412 236
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		68 523 739		1 025 886
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 209 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		220 161		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		26 429 364		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		365 922 605		3 449 517

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			12 712 596	260 680 537	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			12 712 596	260 680 537	
Terrains				1 954 276	
Constructions	Sur sol propre			49 205 800	
	Sur sol d'autrui			1 201 026	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 934		11 609 744	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		61 122	20 883	3 996 658	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	148 484		677 641	
	Matériel de transport			2 828	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		35 046	283 000	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-236 540		562 723	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		0	55 929	69 493 697	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				26 209 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				220 161	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				26 429 364	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		0	12 768 525	356 603 597	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		140 785 419	11 994 363	12 465 237	140 314 545
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		140 785 419	11 994 363	12 465 237	140 314 545
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	21 303 517	976 903		22 280 420
	Sur sol d'autrui	81 493	27 913		109 406
	Installations générales, agencements	7 087 173	660 078		7 747 251
Installations techniques, matériels et outillages		1 750 507	225 339	19 728	1 956 119
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	162 767	37 700		200 467
	Matériel de transport	901	942		1 844
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	318 046	0	35 046	283 000
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		30 704 404	1 928 876	54 774	32 578 506
TOTAL GENERAL (I+II)		171 489 823	13 923 239	12 520 011	172 893 052

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 815 037	11 639 820	3 871 042	13 583 814
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	5 815 037	11 639 820	3 871 042	13 583 814
Provisions sur immos incorporelles	3 040 274	78 769	288 180	2 830 863
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	7 960 000	392 253		8 352 253
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	1 352 144	318 708	316 838	1 354 014
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	12 390 854	789 730	605 018	12 575 567
TOTAL GENERAL (I+II+III)	18 205 891	12 429 550	4 476 060	26 159 381
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 958 528	4 187 880	
Dont dotations et reprises financières		392 253		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		78 769	288 180	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		220 161		220 161
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		220 161		220 161
Clients douteux ou litigieux		2 950 461	2 950 461	
Autres créances clients		5 827 014	5 827 014	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 816 994	1 816 994	
	Autres impôts			
	Divers	5 319 995	5 319 995	
Groupes et associés		9 048 871	9 048 871	
Débiteurs divers		3 126 391	3 126 391	
Charges constatées d'avance		3 785 759	1 332 247	2 453 512
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		31 875 485	29 421 973	2 453 512
TOTAL DES CREANCES (I+II)		32 095 645	29 421 973	2 673 673
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		52 306 209	10 445 671	41 812 750	47 788
Fournisseurs et comptes rattachés		5 755 180	5 755 180		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		73 562	73 562		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 779 418	1 779 418		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	2 953 415	2 953 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 347 666	5 347 666		
Groupes et associés		72 574 338	72 574 338		
Autres dettes		17 340 916	17 340 916		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 931 059	4 274 498	490 555	1 166 005
TOTAL DES DETTES		164 061 761	120 544 663	42 303 305	1 213 793
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	72 450			107 504	-102 700		77 254
Résultat de l'exercice	107 504		-2 532 289	-107 504			-2 532 289
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 507 444		-2 532 289		-102 700		25 872 455

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ENGAGEMENTS HORS BILAN		MONTANTS
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions bancaires		254 658
	TOTAL	254 658
ENGAGEMENTS DONNES		
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations		5 082 563
Garanties de bonne fin travaux		1 516 750
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales		15 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale		10 000 000
Locations Immobilières		11 630 114
Redevances fixes DSP		60 009 160
Engagements d'achats et d'investissement		5 977 163
Autres engagements		49 000
	TOTAL	94 280 561

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	157 091	43 985
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	157 091	43 985
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	9 219 648	2 581 501
Charges à payer	73 562	20 597
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	9 293 210	2 602 098
Situation différée nette		-2 558 113

(1) Taux d'impôt : 28,00%

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	26 209 204	
Prêts		
Immobilisations financières	26 209 204	
Créances clients et comptes rattachés	578 835	
Autres créances	10 224 516	
Créances	10 803 351	
Emprunts et dettes financières divers		52 005 836
Dettes financières		52 005 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 878 485
Dettes sur immobilisations		3 802 963
Autres dettes		72 579 089
Dettes		79 260 537

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	21 548 555	815 701
Charges et produits financiers	2 200 337	2 792 993
Charges et produits exceptionnels		

